



—UP

SESSION MINISTÉRIELLE DU CONSEIL ATLANTIQUE

La délégation du Canada à la session ministérielle de l'OTAN comprenait (de gauche à droite) le ministre de la Défense nationale, M. Brooke Claxton; le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. L. B. Pearson; et le représentant permanent du Canada auprès du Conseil de l'Atlantique-Nord, M. L. D. Wilgress.

Le Conseil a souligné, en même temps, que tous ces accords devront se réaliser dans le cadre de la Communauté atlantique, car ils ne sauraient assurer ni la sécurité ni la stabilité s'ils étaient limités soit à l'Amérique du Nord soit à l'Europe.

Examen annuel

En avril dernier, le Conseil avait terminé une revue d'ensemble des programmes de défense des pays membres et fixé les objectifs fermes que les forces devaient atteindre pour la fin de l'année. Depuis ce temps a eu lieu un nouvel examen annuel des progrès accomplis par l'OTAN dans son effort de défense; le Conseil a étudié un rapport sur cet examen annuel, dans lequel il était annoncé que les objectifs fixés ont été intégralement atteints pour les forces terrestres et « largement » réalisés pour les forces navales et aériennes. Le rapport établit à quelque 65.5 milliards de dollars les sommes que les pays de l'OTAN ont consacrées à la défense en 1953, ce qui représente une augmentation d'à peu près 10 p. 100 sur celles de 1952 et d'à peu près 3 fois et demie sur celles de 1949, année qui précéda l'effort de défense de l'OTAN. L'année écoulée a vu de remarquables progrès, qui se sont traduits par une amélioration de l'efficacité des forces de l'OTAN, de leur formation et de leur équipement et par la création de nouvelles unités de soutien. Les programmes d'assistance de l'Amérique du Nord ont aussi contribué largement à l'équipement des pays européens de l'OTAN. La valeur du matériel militaire expédié en Europe en vertu des programmes d'assistance des États-Unis et du Canada, de 2.1 milliards de dollars en 1952, s'est élevée en 1953 à 3 ou 4 milliards. Depuis l'inauguration du programme canadien d'assistance mutuelle, en 1950-1951, les crédits votés par le Canada à cette fin se sont élevés à plus d'un milliard.